

## RÈGLEMENT Appel à candidature MaMA 2021



### Qui peut déposer une candidature ?

- Une structure de production adhérente à Grand Bureau (employeur du plateau artistique, production de spectacle, label...)
- et /ou une structure de diffusion adhérente à Grand Bureau (lieu, festival, organisateur de concerts...)

**Attention:** L'objectif à terme est que les artistes soient représentés par ces deux types de structures qui se seront alliées autour du projet pour le défendre. Les délais ne permettent pas cependant de mettre en place dans les meilleures conditions cette volonté. Nous ouvrons donc les candidatures à une structure porteuse seule, mais nous garderons un œil attentif lors du jury, pour des projets d'intérêt équivalent (qualité artistique et technique, stratégie de développement), à privilégier la diversité et la complémentarité des structures accompagnatrices.



### Quel projet artistique ? Quels critères de sélection ?

- Ne seront acceptés que les projets ayant au moins un de ces critères territoriaux :
  - Un ou plusieurs membres du projet résident en région Auvergne-Rhône-Alpes
  - Le projet est implanté en Auvergne-Rhône-Alpes (partenaires en région, lieux de répétition, de travail, action culturelle...)
- Artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, ayant une stratégie de développement solide et une actualité justifiant la candidature
- Un prérequis technique et scénique est demandé (dates passées, résidences)
- Ne pas être dans la programmation officielle de l'évènement
- Ne pas avoir déjà été mis en avant lors d'autres évènements nationaux sur la saison ( ex : INOUÏS ou autres salons professionnels)

**Attention :** Garder la date du showcase (15/10/21) disponible jusqu'à l'annonce des lauréats le 16 juillet



### Combien ça coûte ?

Les 3 structures ou binômes de structures représentant les artistes sélectionnés s'engagent à prendre en charge :

- 1 tiers des frais de location / frais techniques (environ 840€HT de location chacune)
- les salaires et les frais de déplacement (transport, hébergement, restauration) de leurs équipes artistiques et techniques (salaires de minimum 145€ brut par personne)

Grand Bureau prendra en charge les frais de communication et les relations publiques.



### Quels sont les éléments à fournir dans la candidature ?

- Des informations sur le projet (biographie, photos, liens, implantation géographique, composition du groupe, discographie, dates, entourage pro...)
- 1 argumentaire détaillé sur la stratégie de développement du projet
- 3 fichiers audios de 3 morceaux différents
- 1 lien vers une vidéo de session live type teaser / extrait court ou titre
- la fiche technique
- 1 revue de presse

[Formulaire à remplir en ligne avant le 27 juin minuit](#)